

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

EDMUNDSTON, N.-B. 26 MARS, 1931.

DIX-HUITIEME ANNEE No. 14

Petites Nouvelles D'un Peu Partout

LES LEGS DE MGR FALLON
London, 21. — Mgr Fallon légua la quasi-totalité de sa fortune de \$170,000 au séminaire de Saint-Pierre qu'il avait fondé. Une des clauses du testament affecte \$10,000 à la fondation au séminaire, d'une "chaire Fallon" pour la langue et la littérature française.

UNE TEMPETE
Shediac, N. B. 21. — Le district de Shediac vient d'éprouver une grosse tempête de neige, presque sans pareille à ce temps-ci de l'année. Il a tombé au moins un pied de neige. Avec le vent la neige s'est accumulée en hautes dunes et dans les champs de haut. Les chemins sont bouclés dans tous les alentours de la ville de Shediac.

HEUREUX GAGNANT
Moncton, N. B. 21. — M. Georges Poirier, de Shediac, a été l'heureux gagnant d'un voyage en Louisiane. Le tirage des billets a eu lieu hier soir sous la présidence de Son Honneur le maire Blakely.

AU TELEPHONE
London, 21. — Le roi a conversé cinq minutes hier, de Buckingham Palace avec le prince de Galles en Argentine. C'est le prince qui appela, et le roi l'entendit très distinctement.

LA NOUVELLE-ECOSSE AURA SON "HANSARD"
Halifax, 21. — Le premier ministre Harrington a laissé entendre à la Législature de la Nouvelle-Écosse que le gouvernement projeté de rétablir la publication du Hansard, interrompue depuis 1871, et qu'il projette aussi, en outre, de limiter la durée des discours.

M. MAURICE DUPRE NOMME CONSEIL DU ROI
Ottawa, 21. — La Gazette officielle annonce que M. Maurice Dupré, solliciteur général, a été nommé conseil du roi.

6 CHANCREUX DU CANADA
Dublin, 25. — Six Canadiens, trois de l'Ontario, un de l'Alberta, un du Manitoba et un de Vancouver ont été atteints de chancreux par le virus de la maladie.

LA SÉSSION DE CHARLOTTETOWN
Charlottetown, 24. — La 41e session de la 41e assemblée générale de l'Édifice de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, la Cour Suprême du Canada a rejeté l'appel des procureurs de Grand-Sault-Nouveaux-Brunswick, contre la "Saint John River Power Company". En vertu de ce jugement, la ville n'a pas droit de frapper d'un impôt l'énergie électrique que la compagnie obtient à Grand-Sault.

THEORIES CONdamnées
Chicoutimi, 23. — Suivant de près les enseignements du Pape sur l'éducation chrétienne de la jeunesse et sur le mariage chrétien, la Sacré-Congrégation de Saint-Office a publié un décret dans lequel sont sévèrement condamnées l'éducation sexuelle de la jeunesse et autres théories semblables.

LA SÉSSION DE CHARLOTTETOWN
Charlottetown, 24. — La 41e session de la 41e assemblée générale de l'Édifice de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, la Cour Suprême du Canada a rejeté l'appel des procureurs de Grand-Sault-Nouveaux-Brunswick, contre la "Saint John River Power Company".

LA SÉSSION DE CHARLOTTETOWN
Charlottetown, 24. — La 41e session de la 41e assemblée générale de l'Édifice de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, la Cour Suprême du Canada a rejeté l'appel des procureurs de Grand-Sault-Nouveaux-Brunswick, contre la "Saint John River Power Company".

LA SÉSSION DE CHARLOTTETOWN
Charlottetown, 24. — La 41e session de la 41e assemblée générale de l'Édifice de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, la Cour Suprême du Canada a rejeté l'appel des procureurs de Grand-Sault-Nouveaux-Brunswick, contre la "Saint John River Power Company".

LA SÉSSION DE CHARLOTTETOWN
Charlottetown, 24. — La 41e session de la 41e assemblée générale de l'Édifice de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, la Cour Suprême du Canada a rejeté l'appel des procureurs de Grand-Sault-Nouveaux-Brunswick, contre la "Saint John River Power Company".

LA SÉSSION DE CHARLOTTETOWN
Charlottetown, 24. — La 41e session de la 41e assemblée générale de l'Édifice de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, la Cour Suprême du Canada a rejeté l'appel des procureurs de Grand-Sault-Nouveaux-Brunswick, contre la "Saint John River Power Company".

LA SÉSSION DE CHARLOTTETOWN
Charlottetown, 24. — La 41e session de la 41e assemblée générale de l'Édifice de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, la Cour Suprême du Canada a rejeté l'appel des procureurs de Grand-Sault-Nouveaux-Brunswick, contre la "Saint John River Power Company".

LA SÉSSION DE CHARLOTTETOWN
Charlottetown, 24. — La 41e session de la 41e assemblée générale de l'Édifice de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, la Cour Suprême du Canada a rejeté l'appel des procureurs de Grand-Sault-Nouveaux-Brunswick, contre la "Saint John River Power Company".

LA SÉSSION DE CHARLOTTETOWN
Charlottetown, 24. — La 41e session de la 41e assemblée générale de l'Édifice de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, la Cour Suprême du Canada a rejeté l'appel des procureurs de Grand-Sault-Nouveaux-Brunswick, contre la "Saint John River Power Company".

LA SÉSSION DE CHARLOTTETOWN
Charlottetown, 24. — La 41e session de la 41e assemblée générale de l'Édifice de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, la Cour Suprême du Canada a rejeté l'appel des procureurs de Grand-Sault-Nouveaux-Brunswick, contre la "Saint John River Power Company".

LA SÉSSION DE CHARLOTTETOWN
Charlottetown, 24. — La 41e session de la 41e assemblée générale de l'Édifice de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, la Cour Suprême du Canada a rejeté l'appel des procureurs de Grand-Sault-Nouveaux-Brunswick, contre la "Saint John River Power Company".

LA SÉSSION DE CHARLOTTETOWN
Charlottetown, 24. — La 41e session de la 41e assemblée générale de l'Édifice de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, la Cour Suprême du Canada a rejeté l'appel des procureurs de Grand-Sault-Nouveaux-Brunswick, contre la "Saint John River Power Company".

LA SÉSSION DE CHARLOTTETOWN
Charlottetown, 24. — La 41e session de la 41e assemblée générale de l'Édifice de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, la Cour Suprême du Canada a rejeté l'appel des procureurs de Grand-Sault-Nouveaux-Brunswick, contre la "Saint John River Power Company".

Discours de M. Max. D. Cormier, M.P. prononcé aux Communes d'Ottawa le lundi 16 mars, comme proposition de l'adresse en réponse au discours du trône

Le député de Restigouche-Madawaska est le premier Acadien à recevoir l'honneur de proposer l'Adresse en réponse au discours du trône. M. Cormier a accompli cette tâche avec l'habileté qu'on lui connaît dans l'art oratoire et il a reçu des félicitations de ses chefs, de l'hon. M. King et de tous les députés de langue française.

M. Cormier a prononcé la majeure partie de son discours en français. Nous en reproduisons le texte ainsi que la traduction de son discours anglais, d'après le Compte rendu officiel mais non révisé des Débats de la Chambre.

Monsieur l'Orateur:— J'ai l'honneur de proposer, appuyé par l'honorable député de Grey (M. Porteus) qu'une humble adresse soit présentée à son Excellence, l'administrateur du Canada, pour remercier son Excellence du gracieux discours qu'elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement, à l'ouverture de cette session.

Monsieur l'Orateur:— C'est un honneur et un lourd fardeau: un honneur qui revient au collègue électoral que je représente; un fardeau qui me fait porter avec moi-même, toutefois, que la bienveillance reconnue de cette Chambre pour tout nouveau député facilitera la tâche ardue que le très honorable premier ministre (M. Bennett) et ses honorables collègues ont bien voulu me confier.

Je crois que c'est la première fois depuis la Confédération qu'un Acadien soit à cet honneur. On a voulu aussi que ma première parole prononcée comme député à la Chambre des Communes du Canada fut dans la langue de nos ancêtres et de la mienne. En mon nom et au nom de mes électeurs de langue française de Madawaska et de Restigouche, j'adresse à la fois à votre humble collègue le très honorable premier ministre et à ses honorables collègues un bienvenue et un remerciement.

Je ne veux pas prendre le temps de cette Chambre pour citer des statistiques, mais je veux mentionner un rapport de l'honorable ministre de l'Intérieur (M. Robertson), publié dans un journal d'Ottawa, en date du 11 courant. Ce rapport disait que 231,351 personnes avaient bénéficié de l'aide aux chômeurs, que les jours d'ouvrage procurés par l'aide conjointe du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et des chemins de fer se chiffraient à 3,978,288, et que ces chiffres ne comprennent pas le rapport du gouvernement de la province de Québec. En plus, il y avait eu l'aide d'urgence en faveur de 1,400,000 personnes dans toutes les parties du pays.

Lorsque le rapport final sera connu, les chiffres que je viens de citer seront considérablement augmentés. La promesse du très honorable premier ministre d'agir immédiatement après les élections pour l'adoption de la loi sur l'aide aux chômeurs ne ressemble pas à un tonnement de l'ancien régime qui prétendait que la crise du chômage existait que dans l'imagination de l'opposition et qui continuait à remplir le pays d'immigrants au nombre d'à peu près 100,000 par année.

Le nouveau gouvernement a fermé la porte à tous ceux qui ne peuvent se procurer à eux-mêmes le pain pour certains pays, il a fermé la porte complètement aussi longtemps que les conditions actuelles ne seront pas entièrement améliorées. Cette mesure sera la seule l'approbation de la population canadienne.

Cette Chambre comprend et le pays comprend que lorsqu'une maladie est aggravée par le manque de soins, la guérison se fait lentement. Le parti opposé, par la voix de ses orateurs et de ses journaux, accuse le nouveau gouvernement de n'avoir pas guéri la maladie du pays dans quelques mois. Ce n'est pas sérieux. L'ancien gouvernement aurait dû prévoir. Cependant, c'est prévoir, il n'y a eu aucune prévention dans le fait qu'une loi de remède. Ce manque de vision est la cause immédiate d'un grand nombre de nos difficultés et le peuple canadien a déjà placé et continuera à placer le blâme où il convient.

Le discours du trône fait mention des conférences impériales et économiques tenues à Londres l'année dernière. Des questions constitutionnelles ont été discutées et adoptées en principe, mais ces résolutions ne seront pas mises en vigueur avant que les provinces du Canada aient eu l'occasion de les étudier. Une conférence interprovinciale sera tenue dans la capitale au mois d'avril prochain en vue de considérer les modifications constitutionnelles dont il s'agit et d'assurer que les droits des provinces ne soient pas lésés. La population canadienne est heureuse d'apprendre que les représentants de tous les Dominions de l'Empire se réuniront à Ottawa, dans le courant de l'été prochain, pour continuer la discussion de questions de portée internationale. Les conférences de Londres ont conclu des arrangements relatifs aux relations commerciales entre les diverses parties de l'Empire et d'assurer une politique durable et avantageuse pour le Canada et pour l'Empire. Le peuple canadien suivra avec attention ces différentes conférences, lesquelles nous l'enrichiront, sans lésion des droits provinciaux, donneront des résultats de nature à rendre notre peuple plus heureux et prospère.

Le Canada a cause de sa situation géographique a besoin d'une protection adéquate pour ses industries et pour ses produits de toutes sortes. Le discours du trône fait mention que des modifications au tarif seront proposées à cette session

du Parlement, et qu'un projet de loi tendant à créer une nouvelle commission du tarif sera soumis à la Chambre; que cette commission sera chargée d'assurer la stabilité du commerce, de fournir aux producteurs canadiens l'occasion de développer notre marché intérieur dans des conditions de concurrence loyale, de protéger les consommateurs du pays contre toute exploitation, de se certifier que le pays tout entier applique à ces questions de haute politique, et que cette Chambre ratifiera ces projets de loi qui ont pour but de développer nos industries, de chasser le chômage et de rendre à la patrie canadienne le bonheur et la prospérité.

Le loi remédiant au chômage, passée à la session de septembre dernier a produit d'heureux résultats. Cette législation d'urgence et toute charitable, avec l'aide des gouvernements des provinces et des municipalités et de nos deux grands réseaux ferroviaires, a donné le pain quotidien à des centaines de milliers de citoyens pendant la saison d'hiver. Dans ma division électorale, cette loi salutaire et providentielle a donné à de nombreuses familles le nécessaire à la vie qui leur était refusé par le manque d'ouvrage dans les chantiers.

Je ne veux pas prendre le temps de cette Chambre pour citer des statistiques, mais je veux mentionner un rapport de l'honorable ministre de l'Intérieur (M. Robertson), publié dans un journal d'Ottawa, en date du 11 courant. Ce rapport disait que 231,351 personnes avaient bénéficié de l'aide aux chômeurs, que les jours d'ouvrage procurés par l'aide conjointe du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et des chemins de fer se chiffraient à 3,978,288, et que ces chiffres ne comprennent pas le rapport du gouvernement de la province de Québec. En plus, il y avait eu l'aide d'urgence en faveur de 1,400,000 personnes dans toutes les parties du pays.

Lorsque le rapport final sera connu, les chiffres que je viens de citer seront considérablement augmentés. La promesse du très honorable premier ministre d'agir immédiatement après les élections pour l'adoption de la loi sur l'aide aux chômeurs ne ressemble pas à un tonnement de l'ancien régime qui prétendait que la crise du chômage existait que dans l'imagination de l'opposition et qui continuait à remplir le pays d'immigrants au nombre d'à peu près 100,000 par année.

Chemin de Fer

W. D. ROBB, vice-président des Chemins de fer nationaux du Canada, membre de la mission canadienne du commerce en Amérique du Sud, qui dirige le comité spécial qui doit occuper des communications à établir entre notre pays et l'Argentine et le Brésil.

Le dernier numéro de la Gazette Royale nous apprend la formation d'une nouvelle compagnie dans notre ville, sous le nom de Edmundston Motors Limited, dont le principal intéressé est M. Frank E. Fournier, ancien gérant de la compagnie J. Clark & Son Ltd.

La nouvelle compagnie occupera l'ancien garage de M. John B. Clark, à la réparation de toutes les voitures de citoyens pendant la saison d'hiver. Dans ma division électorale, cette loi salutaire et providentielle a donné à de nombreuses familles le nécessaire à la vie qui leur était refusé par le manque d'ouvrage dans les chantiers.

Le loi remédiant au chômage, passée à la session de septembre dernier a produit d'heureux résultats. Cette législation d'urgence et toute charitable, avec l'aide des gouvernements des provinces et des municipalités et de nos deux grands réseaux ferroviaires, a donné le pain quotidien à des centaines de milliers de citoyens pendant la saison d'hiver. Dans ma division électorale, cette loi salutaire et providentielle a donné à de nombreuses familles le nécessaire à la vie qui leur était refusé par le manque d'ouvrage dans les chantiers.

Le loi remédiant au chômage, passée à la session de septembre dernier a produit d'heureux résultats. Cette législation d'urgence et toute charitable, avec l'aide des gouvernements des provinces et des municipalités et de nos deux grands réseaux ferroviaires, a donné le pain quotidien à des centaines de milliers de citoyens pendant la saison d'hiver. Dans ma division électorale, cette loi salutaire et providentielle a donné à de nombreuses familles le nécessaire à la vie qui leur était refusé par le manque d'ouvrage dans les chantiers.

Le loi remédiant au chômage, passée à la session de septembre dernier a produit d'heureux résultats. Cette législation d'urgence et toute charitable, avec l'aide des gouvernements des provinces et des municipalités et de nos deux grands réseaux ferroviaires, a donné le pain quotidien à des centaines de milliers de citoyens pendant la saison d'hiver. Dans ma division électorale, cette loi salutaire et providentielle a donné à de nombreuses familles le nécessaire à la vie qui leur était refusé par le manque d'ouvrage dans les chantiers.

Le loi remédiant au chômage, passée à la session de septembre dernier a produit d'heureux résultats. Cette législation d'urgence et toute charitable, avec l'aide des gouvernements des provinces et des municipalités et de nos deux grands réseaux ferroviaires, a donné le pain quotidien à des centaines de milliers de citoyens pendant la saison d'hiver. Dans ma division électorale, cette loi salutaire et providentielle a donné à de nombreuses familles le nécessaire à la vie qui leur était refusé par le manque d'ouvrage dans les chantiers.

Le loi remédiant au chômage, passée à la session de septembre dernier a produit d'heureux résultats. Cette législation d'urgence et toute charitable, avec l'aide des gouvernements des provinces et des municipalités et de nos deux grands réseaux ferroviaires, a donné le pain quotidien à des centaines de milliers de citoyens pendant la saison d'hiver. Dans ma division électorale, cette loi salutaire et providentielle a donné à de nombreuses familles le nécessaire à la vie qui leur était refusé par le manque d'ouvrage dans les chantiers.

Le loi remédiant au chômage, passée à la session de septembre dernier a produit d'heureux résultats. Cette législation d'urgence et toute charitable, avec l'aide des gouvernements des provinces et des municipalités et de nos deux grands réseaux ferroviaires, a donné le pain quotidien à des centaines de milliers de citoyens pendant la saison d'hiver. Dans ma division électorale, cette loi salutaire et providentielle a donné à de nombreuses familles le nécessaire à la vie qui leur était refusé par le manque d'ouvrage dans les chantiers.

Le loi remédiant au chômage, passée à la session de septembre dernier a produit d'heureux résultats. Cette législation d'urgence et toute charitable, avec l'aide des gouvernements des provinces et des municipalités et de nos deux grands réseaux ferroviaires, a donné le pain quotidien à des centaines de milliers de citoyens pendant la saison d'hiver. Dans ma division électorale, cette loi salutaire et providentielle a donné à de nombreuses familles le nécessaire à la vie qui leur était refusé par le manque d'ouvrage dans les chantiers.

Le loi remédiant au chômage, passée à la session de septembre dernier a produit d'heureux résultats. Cette législation d'urgence et toute charitable, avec l'aide des gouvernements des provinces et des municipalités et de nos deux grands réseaux ferroviaires, a donné le pain quotidien à des centaines de milliers de citoyens pendant la saison d'hiver. Dans ma division électorale, cette loi salutaire et providentielle a donné à de nombreuses familles le nécessaire à la vie qui leur était refusé par le manque d'ouvrage dans les chantiers.

Le loi remédiant au chômage, passée à la session de septembre dernier a produit d'heureux résultats. Cette législation d'urgence et toute charitable, avec l'aide des gouvernements des provinces et des municipalités et de nos deux grands réseaux ferroviaires, a donné le pain quotidien à des centaines de milliers de citoyens pendant la saison d'hiver. Dans ma division électorale, cette loi salutaire et providentielle a donné à de nombreuses familles le nécessaire à la vie qui leur était refusé par le manque d'ouvrage dans les chantiers.

Le loi remédiant au chômage, passée à la session de septembre dernier a produit d'heureux résultats. Cette législation d'urgence et toute charitable, avec l'aide des gouvernements des provinces et des municipalités et de nos deux grands réseaux ferroviaires, a donné le pain quotidien à des centaines de milliers de citoyens pendant la saison d'hiver. Dans ma division électorale, cette loi salutaire et providentielle a donné à de nombreuses familles le nécessaire à la vie qui leur était refusé par le manque d'ouvrage dans les chantiers.

Le loi remédiant au chômage, passée à la session de septembre dernier a produit d'heureux résultats. Cette législation d'urgence et toute charitable, avec l'aide des gouvernements des provinces et des municipalités et de nos deux grands réseaux ferroviaires, a donné le pain quotidien à des centaines de milliers de citoyens pendant la saison d'hiver. Dans ma division électorale, cette loi salutaire et providentielle a donné à de nombreuses familles le nécessaire à la vie qui leur était refusé par le manque d'ouvrage dans les chantiers.

LE DANGER DES BILLETS DE "SWEEPSTAKE"

Importantes saisies de billets de loterie de toutes sortes, à Montréal.

Montréal, 20. — La police a opéré hier des saisies dans divers lieux de la ville, et a saisi 10 billets de loterie et des lettres en rapport avec le prochain derby. Des milliers de billets de loterie et plus de 15,000 lettres venant des États-Unis et du Canada ont été saisis.

Deux hommes ont été arrêtés, J. U. Gratton et un nommé Demers. La police agissait sur des plaintes reçues de la Chambre de Commerce de plusieurs endroits des États-Unis. Les billets saisis comprennent des sweepstakes suivants: Army and Navy Veterans, Metropolitan Charities, Provincial Assistance, Dominion Rifle Association et un très grand nombre de cartes de hockey, de base ball et de National Sports.

Plusieurs sacs de maille, non encore ouverts, ont été saisis et transportés au poste.

M. Eug. Desjardins Perd Son Epouse

La mort est venue mettre fin à une maladie longue et douloureuse, alors qu'elle emportait dimanche matin, Dame Marie Dubois, épouse de M. Eugène Desjardins. La défunte était âgée de 57 ans et 8 mois.

Elle laisse dans un grand deuil, outre son époux, plusieurs enfants, dont Mmes Wille St-Onge, Lizotte, Georges Saucier; M. Fred Desjardins et un grand nombre de neveux, nièces, petits-fils et petites-filles.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin, en présence de parents et amis nombreux. A M. Desjardins et aux autres membres de la famille "Le Madawaska" offre ses condoléances.

COURS ABREGES AGRIcoles A ST-JACQUES

Nos agronomes acadiens ont donné des cours abrégés agricoles dans deux de nos paroisses du comté de Madawaska, la semaine dernière. Les premiers eurent lieu à St-François de Madawaska, et les deuxièmes à St-Jacques. M. Arthur J. Gaudet a traité de l'industrie laitière et de son importance pour le cultivateur qui veut obtenir des résultats pratiques de son exploitation. Il donne les caractéristiques d'une bonne vache laitière, celle qui rapporte des profits à son propriétaire au lieu d'être une pensionnaire. Il donne des sages recommandations sur l'élevage de veaux et fêlles les cultivateurs de St-Jacques d'avoir organisé un club d'éleveurs de veaux.

M. Gustave Gaudet parle de grande culture, de la nécessité d'une culture en rotation sur la ferme et du grand besoin de la chaux sur la plupart des fermes du comté de Madawaska. Les soins et l'alimentation à donner aux moutons et aux porcs et le sujet de la conférence de M. Edmond Pinault, tandis que M. Antoine Goulet parle d'aviculture et de la nécessité de la coopération dans la vente des oeufs et de la volaille. L'agronome du comté, M. Dionne, explique ce que doit être un bon jardin sur une ferme et démontre la nécessité de la culture potagère. Nul doute que ces cours agricoles rapporteront des fruits car les cultivateurs se sont montrés intéressés à s'instruire, tant à St-François qu'à St-Jacques. A ce dernier endroit, la salle s'est remplie de plus de deux cents personnes à chaque conférence.

Les cultivateurs de St-Jacques montrent un intérêt particulier pour l'agriculture depuis quelques années et les résultats déjà obtenus sont de bonne augure.

REMERCIEMENTS
M. et Mme Jos. Thériault remercient cordialement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à la mort de leur fille chérie, Lucille.

REMERCIEMENTS
Nos plus sincères remerciements aux RR. PP. Laventure, Godbout et Fortin, aux Religieuses du St-Rosaire, aux membres du chœur de chant, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont sympathisé avec nous, à l'occasion de la mort de notre chère mère. Nous en gardons toujours le plus profond souvenir.

Mme FÉLIX H. DALGIE,
Mlle Alice Leblanc,
St-Luce, Maine.

UN DECES A CLAIR

Mme VICTOR MICHAUD
Récemment on a vu les funérailles de Victor Michaud, né à Victoria Bouchard, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le convoi funèbre, précédé des Dames de la Société St-Jean-Baptiste, Mlle Nora Soucy, les Elèves de l'école de Clair, a été chanté par M. le curé Michaud, assisté de M. les abbés Lambert de Lévesque et Bouchard de Fort Kent. M. le curé portait touchant l'organe pendant que le chœur s'entretenait sous la direction de Dr. Laporte. Conduisant le deuil: Son époux, M. Victor Michaud, ses fils, Edgar et Charles, ses filles Béa et Annette, ses sœurs, Mme Jos. Landry et Grand-Thé, Mme René Guayvin de

UN APPEL DE LA ST-JEAN-BAPTISTE AU BON SENS DE TOUS LES CANADIENS

Résolution relative à la persécution en Saskatchewan. — Pour l'enseignement des deux langues officielles du pays.

Montréal, 19. — La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, réunie en congrès au Monument National, le jeudi, 19 mars, a adopté un ordre du jour relatif à la situation religieuse et sociale en Saskatchewan. Résolution Relative à la persécution en Saskatchewan. "La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, en congrès réunissant sous les auspices de ses sections, déplore comme souverainement injuste et antipédagogique l'attitude du gouvernement Anderson à l'endroit des catholiques de la province de Saskatchewan et l'insistance dont il poursuit la langue maternelle des Canadiens français. Après les démarches de bonne entente que tant de Canadiens distin-

gués ont faites pour épargner au pays le discrédit qui résulte de ces persécutions mesquines, il est à souhaiter qu'une opinion saine et généreuse fera bientôt triompher le bon sens, la justice et la paix. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal fait appel aux gouvernements, aux associations nationales, aux groupes de citoyens, à toutes les personnes qui exercent de l'influence sur l'opinion par la plume ou par leurs conseils autorisés, de manière que l'on comprenne d'abord sur toute l'étendue du pays que le Canada veut sincèrement assurer la paix des consciences et protéger l'enseignement des deux langues officielles du pays". Le Chef du Secrétariat, (Signé) Alphonse de la Rochelle

LE CURE DE WOODSTOCK EST DECEDE

M. l'abbé D. S. O'Keefe, curé de la paroisse Ste-Grasde de Woodstock, est décédé dimanche dernier à son presbytère. Le prêtre défunt, malade depuis trois semaines, laissait espérer sa guérison depuis quelques jours. Le service aura lieu ce matin, en son église paroissiale, et le corps a ensuite été transporté à Saint-Jean où l'inhumation se fera demain matin.

M. l'abbé O'Keefe est né le 31 décembre, 1851. Il fit ses études collégiales à l'Université St-Joseph de Memramook, et ses années de théologie au Grand Séminaire de Québec. Il fut professeur dans la cathédrale de l'Immaculée-Conception à St-Jean par Mgr Casey, maintenant archevêque de Vancouver, il exerça le ministère paroissial à St-Jean, durant neuf années. M. l'abbé O'Keefe fut également consacré à la rédaction du New Freeman de Woodstock. On avait célébré son 25e anniversaire de naissance au mois de juin dernier.

FUNERAILLES A STE-LUCE

Le 10, Dame Rosalie Loiselle s'éteignit doucement à l'âge de 70 ans. Elle demeurait avec sa fille, Mme Félix Dalgie, ménagère du Rév. Père A. Laventure à Ste-Luce, Fréchetville, Maine. Les funérailles eurent lieu le 12 à Fréchetville. M. le Rév. Père A. Goulet, curé de St-Hilaire N. B., chanta le service, assisté des RR. P. Laventure, Godbout et Fortin, aux Religieuses du St-Rosaire, aux membres du chœur de chant, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont sympathisé avec nous, à l'occasion de la mort de notre chère mère. Nous en gardons toujours le plus profond souvenir.

Mme FÉLIX H. DALGIE,
Mlle Alice Leblanc,
St-Luce, Maine.

REMERCIEMENTS
Nos plus sincères remerciements aux RR. PP. Laventure, Godbout et Fortin, aux Religieuses du St-Rosaire, aux membres du chœur de chant, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont sympathisé avec nous, à l'occasion de la mort de notre chère mère. Nous en gardons toujours le plus profond souvenir.

Mme FÉLIX H. DALGIE,
Mlle Alice Leblanc,
St-Luce, Maine.

REMERCIEMENTS
Nos plus sincères remerciements aux RR. PP. Laventure, Godbout et Fortin, aux Religieuses du St-Rosaire, aux membres du chœur de chant, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont sympathisé avec nous, à l'occasion de la mort de notre chère mère. Nous en gardons toujours le plus profond souvenir.

Mme FÉLIX H. DALGIE,
Mlle Alice Leblanc,
St-Luce, Maine.

REMERCIEMENTS
Nos plus sincères remerciements aux RR. PP. Laventure, Godbout et Fortin, aux Religieuses du St-Rosaire, aux membres du chœur de chant, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont sympathisé avec nous, à l'occasion de la mort de notre chère mère. Nous en gardons toujours le plus profond souvenir.

Mme FÉLIX H. DALGIE,
Mlle Alice Leblanc,
St-Luce, Maine.

Activités Sportives

ICI ET AILLEURS
LES BRUNS DE BOSTON
Boston, 25. — Les Boston Bruins suivant leur tactique habituelle et suivant le jeu de façon désespérée dans la troisième période ont réussi à égaliser le score dans le dernier tiers, bien que les Canadiens menaient par 4 à 1. Ce fut Cooney Weiland, l'un des brillants joueurs du Boston, qui compta le point décisif, après 18 minutes et 56 secondes de jeu supplémentaire, sur le retour d'un dur lancer d'Eddie Shore qui joua lui aussi une grande partie. Le score final fut de 5 à 4 en faveur des Bruins.

BOSTON GAGNE LE PREMIER
Providence, R. I. 25. — Le Boston a vaincu le Providence par le score de 4 à 2 dans la première partie des séries préliminaires du détail, pour décider quelle équipe rencontrera le Springfield pour le championnat de la Ligue Canado-Américaine.

LES CHAMPIONS DE LA Q. A. H. A. ELIMINES DE LA SERIE ALLAN
Moncton, N. B. 24. — Le club Truro a causé une surprise, hier soir, en éliminant le McGill de Montréal dans la série Allan. Le Truro a score 4 à 2 pour gagner la série par 4 à 4. Hier soir, Wright, du Truro, a été 29 lanciers et Powers, du McGill, 34.

LA BOXE A QUEBEC
UN BON PROGRAMME
Québec, 17. — Une foule nombreuse a assisté hier soir, à l'un des meilleurs programmes de boxe jamais donnés à Québec. Vernon Cormier, champion poids-plume de la Nouvelle-Angleterre, a défait Ralph McLaughlin de Québec en trois reprises. Le combat principal de la soirée, Cormier se montra plus agressif, mais ses coups n'avaient pas la force du Knockout. McLaughlin méritait son surnom "Irish Flash" hier soir.

DUQUET-BELANGER
Young Burns a battu Biff Lemieux d'Edmundston en six rounds. Le boxeur de Québec n'a pu envoyer son endurance adversaire au plancher mais il a porté les meilleurs coups de la bataille. Au dire des juges, Burns n'est pas un beau boxeur mais il encaisse facilement et se battait plié en deux pendant quelques minutes de la soirée. Burns eut un avantage assez marqué dans presque toutes les rounds, le défit par une forte marge.

BURNS-LEMIEUX
Young Burns a battu Biff Lemieux d'Edmundston en six rounds. Le boxeur de Québec n'a pu envoyer son endurance adversaire au plancher mais il a porté les meilleurs coups de la bataille. Au dire des juges, Burns n'est pas un beau boxeur mais il encaisse facilement et se battait plié en deux pendant quelques minutes de la soirée. Burns eut un avantage assez marqué dans presque toutes les rounds, le défit par une forte marge.

CLAIR MOTORS OCCUPE UN NOUVEAU LOCAL
A la suite de certains changements faits à la succursale locale de J. Clark and Son Ltd., M. George Albert Clair a été nommé directeur de la succursale de Clair Motors, située sur la rue Canada, en face de l'Hôtel de Ville.

M. Clair a vu son commerce d'auto un peu désorganisé à la suite de l'incendie qui a détruit les bâtiments qu'il occupait, l'automne dernier. M. Clair a eu l'occasion de visiter plusieurs salons d'automobiles de la ville, il est heureux d'invoquer la publicité à aller examiner les nouveaux modèles d'auto Chrysler, Plymouth et De Soto qu'il offre actuellement en vente. Il est également distributeur des autos Nash et Packard.

Installé dans un garage des plus modernes, M. Clair peut maintenant offrir un service de première classe à ses clients et au public en général.

ST-LEONARD, N.-B.
M. Alfred J. Gervais, marchand local, est allé à Montréal, une semaine, afin de faire ses achats de marchandises pour la saison. M. Manu Mazerolle de Ste-Anne, était de passage à St-Leonard, il y a quelques jours.

Mme Alfred Gervais de Ste-Anne, était de passage à Ste-Anne, il y a quelques jours. M. Manu Mazerolle de Ste-Anne, était de passage à Ste-Anne, il y a quelques jours.

DRUMMOND
M. et Mme Arthur Rioux font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Bernanthe; parrain et marraine: M. et Mme Jos. Bouchard.

Le 5 mars, sont nés Robert et Roberta, enfants jumeaux de M. et Mme Frank Bernier; parrain et marraine, M. et Mme Henri Bernier. Dimanche dernier, parents et amis se réunissent à la demeure des parents de Mlle Ida Beaulieu, où ils passeront tous une soirée des plus agréables. Les cartes, et la musique battent leur plein. S'y trouvaient: Mlle Yvette et Jeanne Leclerc, Doris et Louise Michaud, Noël Walker, MM. Adrien Ouellet, Kenneth Price, rmand et Adalbert Ouellet, Thériault, Jos. Dévo, Elisée et Alfred Dionne, Adolphe Beaulieu, René Walker et Alcide Guay.

AVIS
Tous les magasins de la Commission des Liqueurs du Nouveau-Brunswick seront fermés Vendredi 26 et le lundi après Pâques. R. G. FULTON, Commissaire-en-chef.